



HAL
open science

Les dictionnaires français sont-ils favorables à l'indépendance du Québec? Etude du marquage Québec/ Canada dans le Robert et le Larousse

Nadine Vincent

► **To cite this version:**

Nadine Vincent. Les dictionnaires français sont-ils favorables à l'indépendance du Québec? Etude du marquage Québec/ Canada dans le Robert et le Larousse. Dossiers d'HEL, 2014, Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues, pp.7. halshs-01115679

HAL Id: halshs-01115679

<https://shs.hal.science/halshs-01115679>

Submitted on 11 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS SONT-ILS FAVORABLES À L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC ? ÉTUDE DU MARQUAGE QUÉBEC/CANADA DANS LE ROBERT ET LE LAROUSSE

Nadine Vincent

Université de Sherbrooke, Québec

1. INTRODUCTION

Le débat sur l'avenir constitutionnel du Québec, comme province du Canada ou comme pays indépendant, est au cœur de la politique québécoise depuis des décennies. Comme le Québec est également le principal État francophone en Amérique du Nord, cette indécision politique a des répercussions sur les lexicographes français qui doivent marquer les usages propres à cette variété nord-américaine. Doit-on accompagner ces emplois de la marque « Québec » ? De la marque « Canada » ? Ces deux marques sont-elles synonymes ou désignent-elles des réalités distinctes ?

Le *Petit Robert* et le *Petit Larousse illustré*, les deux dictionnaires français de langue générale les plus populaires au Québec, adoptent des positions différentes. Dans cet article, nous examinons ces deux approches sous l'angle lexicographique, puis sous l'angle politique.

2. ANGLE LEXICOGRAPHIQUE

En comparant les dernières éditions du *Robert* et du *Larousse*, on observe des descriptions parallèles et un marquage apparemment contradictoire.

	<i>Petit Robert 2012</i>	<i>Petit Larousse illustré 2012</i>
abrier	Région. (Ouest; Canada, Louisiane) 1. Recouvrir (qqn) d'une couverture. 2. Recouvrir (qqch.) pour le protéger.	Québec. Couvrir pour protéger.
aréna	Région. (Canada) Centre sportif couvert comprenant une patinoire.	Québec. Bâtiment comportant une patinoire entourée de gradins.
érable	Au Canada, Plantation d'érables à sucre, dans la partie limitrophe boisée d'une propriété agricole, exploitée pour l'industrie des produits de l'érable.	Québec. Peuplement d'érables exploité en acériculture.
traversier	Région. (Canada). Bateau servant à franchir un cours d'eau, un lac.	Québec. Bac; ferry-boat.
vadrouille	Région. (Normandie ; Canada) Balai à franges pour laver les sols.	Québec. Tampon fait de gros fils entortillés, fixé à un manche et servant au lavage des sols.

Tableau 1 : Marquage Québec/Canada dans les éditions 2012 du *Petit Robert* et du *Petit Larousse*

On pourrait conclure que les deux marques s'équivalent parfaitement et que chaque dictionnaire a choisi son camp. En consultant, pour chacun des dictionnaires, les éditions des dernières décennies, on constate cependant que la question n'est pas si simple.

2.1. Le *Petit Robert*

Jusqu'en 2006, on note dans le *Petit Robert* une certaine fluctuation de la marque accompagnant des mots propres au français du Canada. Certains mots sont accompagnés de la marque « Canada » depuis leur entrée au dictionnaire (voir, dans le tableau 2, *achigan*, *avionnerie*, *débarbouillette*), d'autres entrent d'abord avec la marque « Québec » (voir *casse-croûte*, *ciné-parc*, *diététiste*), d'autres enfin changent de marquage à l'occasion (voir *catalogne*). On remarque donc une cohabitation des marques toponymiques Québec/Canada dans une même édition.

	Jusqu'en 1992	De 1993 à 2006	Depuis 2007
achigan	Au Canada	Région. (Canada)	Région. (Canada)
avionnerie	Au Canada	(Canada)	(Canada)
casse-croûte	Au Québec	(Québec)	Région. (Canada)

catalogne	Au Canada	Région. (Québec)	Région. (Canada)
ciné-parc	Au Québec	Région. (Québec)	Région. (Canada)
débarbouillette	Au Canada	Région. (Canada)	Région. (Canada)
diététiste	Au Québec	(Québec)	Région. (Canada)

Tableau 2 : Évolution du marquage Québec/Canada dans le *Petit Robert*

Avant 2006, ces variations dans le marquage ont été notées et déplorées par des linguistes québécois :

On peut s'interroger sur la distinction qui existe réellement entre les marques [...] Au Canada et Au Québec. Dans la mesure où on sent le besoin d'établir ces distinctions, n'aurait-on pas intérêt à expliquer, dans la préface, la différence qui existe entre ces diverses étiquettes ? (Galarneau 2000, p. 77)

Les lexicographes des dictionnaires Le Robert sont certainement conscients que quelques erreurs tenaces agacent encore leurs lecteurs québécois. [...] La première chose à faire serait peut-être d'harmoniser les marques topolectales « Canada » et « Québec ». (Poirier 2003, p. 208)

Ont-ils été entendus ? Chose certaine, à partir de 2007, la marque « Québec » disparaît du *Robert* et est systématiquement remplacée par la marque « (Canada) », ou, plus généralement, par « Région. (Canada) ». La mention « Québec » n'apparaît plus qu'à l'intérieur des définitions, notamment pour décrire certaines institutions propres à l'État québécois.

<i>Petit Robert 2012</i>
cégep : Au Québec, Collège d'enseignement général et professionnel, situé entre le secondaire et l'université.
intergouvernemental : Au Québec, Ministère des Affaires intergouvernementales (entre le gouvernement fédéral et les provinces, entre les provinces, et avec l'étranger), chargé de la coordination générale des relations du gouvernement du Québec avec tout autre gouvernement
protecteur : Au Québec, Le Protecteur du citoyen : fondé de pouvoir de l'Assemblée nationale, nommé pour un mandat de cinq ans, ayant pour fonction de défendre les droits du citoyen face à l'administration gouvernementale.

Tableau 3 : Exemples d'articles contenant la mention « Au Québec » dans le *Petit Robert 2012*

Cependant, bien que le *Robert* privilégie aujourd'hui la marque « Canada » dans la description, on parle toujours du Québec dans sa préface. En effet, comme le *Robert* reproduit dans ses dernières éditions la préface signée par Josette Rey-Debove et Alain Rey en 1993¹, c'est encore la marque « Québec » qui est présentée :

Pour les mots et usages propres à ces pays et territoires, on précise la zone d'emploi (« Québec », « français d'Afrique », etc.). Les termes institutionnels, pour leur part, sont distingués lorsqu'ils n'ont cours qu'en français de France, ou en français de Suisse ou de Belgique, ou du Canada francophone, par la mention Au Québec, En Suisse, etc. (Rey-Debove & Rey 2000, p. 13)

2.2. Le *Petit Larousse illustré*

Les particularismes canadiens font leur entrée progressivement dans le *Petit Larousse* à partir de 1968², d'abord accompagnés de la précision « Au Canada », puis de la marque « Canada » dans la dernière décennie du XX^e siècle.

Avec la parution du *Petit Larousse Illustré 2000 (PLI2000)*, une réelle réorientation s'observe dans le *Larousse*. La marque « Québec » remplace partout la marque « Canada », et la mention « Au Canada », comme la mention « Au Québec » dans le *Robert*, est reléguée à l'intra-définitionnel, pour identifier des institutions ou réalités propres à l'État canadien.

<i>Petit Larousse 2012</i>
accise : Au Canada, impôt indirect frappant certains produits ou objets de consommation (alcool, bijoux, carburant, tabac, etc.).
lieutenant-gouverneur : Au Canada, représentant de la Couronne britannique nommé dans chaque province.
Bande amérindienne ou indienne, au Canada , subdivision, légalement reconnue, d'une nation amérindienne ou indienne.

Tableau 4 : Exemples d'articles contenant la mention « Au Canada » dans le *Petit Larousse 2012*

¹ Une postface d'Alain Rey a été ajoutée à partir de 2006, mais il n'y est pas question de marquage topolectal.

² Voir Boulanger 2005.

Ce changement de cap se lit clairement dans les préfaces du *Larousse*. Dans le millésime 1998, année importante de refonte plutôt que de simple mise à jour, la préface indique que l'ouvrage rend compte notamment « de la vitalité de la francophonie, la part relative des parlars francophones (Belgique, Canada et Suisse, en particulier) augmentant encore dans l'ouvrage » (1997, p 3). Dans la préface du *PLI2000*, les termes du discours ont changé ; bien qu'on remarque un ajout significatif de membres de la francophonie, le Canada a disparu au profit du Québec :

La langue française appartient à ceux qui la parlent, l'écrivent et l'enrichissent de par le monde, dans les provinces de France, en Suisse, en Belgique et au Luxembourg, au Québec, aux Antilles, en Afrique noire, dans de nombreux pays arabes... (Préface de 1999, p. 3)

2.3. Les deux revers d'une même médaille

D'un point de vue lexicographique, aucune de ces deux positions n'est préférable. En fait, il existe deux souches du français au Canada : le « français acadien » parlé dans les Maritimes par 3,8% des francophones du Canada³, et l'« autre » français, appelé, selon l'auteur, l'époque ou l'endroit : « canadien », « québécois » ou « laurentien »⁴ :

Les variétés de français canadiennes se divisent en deux grands groupes : d'une part, les variétés acadiennes implantées dans les provinces maritimes à partir de 1604 et, d'autre part, les variétés laurentiennes qui se sont développées dans la vallée du Saint-Laurent après la fondation de Québec en 1608. (Chevalier 2008, p. 80)

Cette distinction n'est pas faite dans les dictionnaires français. Jamais on ne précise si la marque « Québec » inclut aussi les français de l'Ontario et de l'Ouest du Canada, s'opposant ainsi à la marque « Acadie », ou si elle désigne exclusivement des emplois propres à la province de Québec. De même, on ne précise pas si la marque Canada inclut les variétés de l'ensemble du territoire canadien ou ne désigne que la variété non acadienne. C'est ce qu'on pourrait déduire dans la mesure où les deux dictionnaires utilisent aussi la marque « Acadie », bien que fort parcimonieusement. Cependant, la répartition n'est pas si claire. Ainsi, le verbe *abrier* ou le nom *vadrouille*, tous deux marqués « Canada » dans le *Robert* et « Québec » dans le *Larousse*, sont aussi d'usage courant en Acadie. Les significations réelles à donner aux marques « Québec » et « Canada » ne sont donc ni précisées ni devinables. D'un point de vue de la description, cette ambiguïté pose problème.

Prenons l'exemple du mot *souverainiste*. Il entre dans les dictionnaires français à la suite du référendum québécois du 30 octobre 1995 sur l'avenir constitutionnel du Québec.

<i>souverainiste</i>	
Au Canada , Partisan de la souveraineté du Québec.	<i>Petit Robert</i> (depuis 1996)
Canada . Partisan de l'accession d'une province au statut d'État souverain.	<i>Petit Larousse</i> 1998
Québec . Partisan de l'accession de la province au statut d'État souverain.	<i>Petit Larousse</i> (depuis 2000)

Tableau 4 : Définitions de *souverainiste* dans le *Robert* et le *Larousse*

La définition du *Petit Robert* est inexacte puisqu'elle suppose que partout au Canada, le mot *souverainiste* désigne un partisan de la souveraineté du Québec. Or, tout souverainiste albertain ou terre-neuvien sait bien qu'il n'est pas partisan de la souveraineté du Québec, mais bien de sa propre province. C'est exactement ce que décrit le *Petit Larousse Illustré 1998 (PLI1998)*, en parfaite adéquation avec la réalité. Le changement de marque opéré dans le *PLI2000* conduit cependant à une restriction de la définition du *Larousse*, et donc à une occultation complète de tout le Canada hors Québec.

Cet exemple est représentatif du miroir tendu par les dictionnaires français aux Québécois, aux Canadiens et à l'ensemble des francophones. Si le *Robert* présente une image fluctuante et artificiellement englobante, le *Larousse*, plus cohérent mais plus limité, tient compte uniquement du Québec, faisant abstraction de tout le reste du Canada. Et personne ne semble se demander comment est décodé ce double message :

³ Selon le recensement de 2006 de Statistiques Canada.

⁴ Voir Vincent « Décrire les français d'ici, oui, mais d'où au juste ? », communication présentée au colloque *Les français d'ici*, Université de Sherbrooke (Québec), juin 2012.

[...] pour bien des Français d'aujourd'hui, ignorants, et des élèves encore peu formés en matière de géographie, les mots Canada et Québec [sont] encore pour ainsi dire synonymes... Ce qui évidemment ne peut que faire frémir nos amis québécois. (Pruvost 2008, p. 170)

À qui ou à quoi doit-on cette confusion des marques qu'on ne semble pas rencontrer pour d'autres fédérations bilingues ou polyglottes, comme la Belgique ou la Suisse ? Force est d'admettre que la source du problème n'est pas en France. Et si les fluctuations du *Robert* n'ont engendré au Québec que quelques commentaires de nature lexicographique, la réorientation du *Petit Larousse* a déclenché une petite polémique à saveur politique, forçant chacun à préciser sa position.

3. ANGLE POLITIQUE

Le remplacement de Canada par Québec dans le *Petit Larousse illustré 2000* a créé une petite commotion chez certaines personnes qui ont interprété cette substitution d'étiquette comme un geste politique soufflé à l'éditeur. (Boulangier 2005, p. 257)

Bien que les linguistes québécois s'en défendent, c'est à leur influence que l'on doit cette fluctuation du marquage dans les dictionnaires français. Pour choisir une marque, les lexicographes des maisons Robert et Larousse prennent conseil chez les spécialistes des différentes variétés décrites. Comme le Québec compte 85,6% des francophones canadiens⁵, ce sont ses linguistes qui sont consultés :

[...] nos amis d'outre-Atlantique, tout particulièrement ceux du Québec, nous prodiguent des conseils, certains contradictoires qui, en dépit de notre vigilance, peuvent nous conduire à faire des choix sujets à discussion. (Legrain 2000, p. 148)

Le responsable du choix final de l'entrée et de la rédaction finale de la définition reste Larousse, qui tient évidemment le plus grand compte des travaux et remarques de ses correspondants lors de courriers, de discussions ou de rencontres toujours confraternels, même s'ils sont parfois animés. (Garnier 2005, p. 247)

3.1. Les arguments fédéralistes

L'absence d'unanimité que l'on devine derrière ces conseils « contradictoires » et ces échanges « animés » explique peut-être les positions différentes adoptées par les deux dictionnaires. Chose certaine, le changement de marque du *PLI2000* a choqué une Québécoise, fédéraliste notoire et linguiste de surcroît, qui a demandé des comptes à la maison Larousse :

En consultant Le *Petit Larousse illustré 2000*, j'ai été sidérée de trouver que la mention Québec était utilisée pour identifier les mots spécifiquement canadiens. Or, jusqu'à votre édition de 1999, ces mêmes mots portaient, à juste titre, la mention Canada. [...] Ce changement de mention s'expliquerait-il par le fait que le Québec serait devenu, à mon insu, un pays indépendant ? [...] les Québécois comme moi, qui sont pour l'unité canadienne, ont l'habitude des mensonges et des distorsions que les séparatistes de notre province propagent sans vergogne, mais qu'une maison aussi respectable que Larousse tombe dans le panneau me semble tout à fait regrettable et – disons-le – condamnable. (Nemni 2000, p.147)

L'attaque n'est pas isolée. Quelques linguistes ouvertement fédéralistes portent des accusations contre certains de leurs confrères à qui ils reprochent de manipuler la langue au profit de leur option politique :

Les nationalismes québécois aiment beaucoup employer le mot Québec sur le même plan que des mots désignant des états indépendants, et même – ô ironie ! – que des mots désignant des fédérations : « la Belgique, la Suisse, le Québec » est un type d'énumération fréquent dans des discours apparemment neutres, notamment sous la plume de linguistes québécois qui étudient la francophonie [...]. On ne s'étonnera pas que certains de leurs collègues étrangers se croient obligés de les imiter. (Paquot 2000, p. 142)

L'auteur d'un dictionnaire est même allé jusqu'à porter le débat au cœur de son ouvrage, mettant en note sous l'article *québécoisme* :

[...] mot apparu dans les années 1970 ; il est en concurrence avec « canadianisme » ; selon ses opinions politiques, le locuteur dira plutôt « canadianisme » ou « québécoisme ». (Meney 1999, p. 1398)

C'est ce genre d'excès de zèle, lié à une théorie du complot supposant que certains linguistes noyautent à leur profit le ministère de l'Éducation, l'Office québécois de la langue française et le Secrétariat à la politique linguistique, qui a fait perdre toute crédibilité aux arguments avancés par ces polémistes qui combattent à visière levée. Pourtant, certains des faits qu'ils soulèvent sont bien réels.

⁵ Selon le recensement de 2006 de Statistiques Canada.

3.2. La neutralité scientifique

Malheureusement, plutôt que de débattre, les lexicographes et les institutions pris à partie se taisent ou répondent en se drapant dans l'objectivité scientifique. Ainsi, pour le changement de marquage de « Canada » à « Québec » dans le *PLI2000*, certains ont plaidé que :

Les raisons étaient exclusivement de nature linguistique : les mots concernés étaient d'abord caractéristiques du français québécois; ils étaient choisis par des linguistes québécois et en consultation avec l'Office de la langue française dont le mandat d'intervention est territorialement circonscrit au Québec; il fallait éviter que la confusion s'installe puisque le dictionnaire consigne également des acadianismes, mot qui, à l'égal de québécoisme, a pour hyperonyme le mot canadianisme. (Boulangier 2005, p. 257)

Nous avons démontré dans la première partie de cet article que le troisième argument ne tient pas la route. Quant aux deux premiers, ils portent en eux-mêmes leur contradiction. Si l'on veut décrire l'ensemble des variétés de français du Canada, pourquoi ne tenir compte que des emplois du Québec en ne s'adressant qu'à des répondants québécois ? Ne faudrait-il pas consulter aussi des linguistes acadiens, franco-ontariens ou de l'Ouest canadien ? C'est à cette question que les linguistes québécois ne répondent jamais, basant leur objectivité sur le fait qu'ils ne sont pas en mesure de témoigner pour le Canada hors Québec puisqu'ils se limitent à des corpus constitués de textes québécois ou rapportant les discours de locuteurs québécois. Se pourrait-il que cette limitation tienne justement au fait que le Québec représente leur véritable enracinement identitaire? Sinon, pourquoi n'élargissent-ils pas leurs corpus au territoire qu'ils veulent couvrir ?

D'autres avancent des arguments encore plus subtilement élaborés. Prétendant décrire l'ensemble du français canadien non acadien, ils choisissent la marque « Québec » pour l'identifier :

[...] je favorise, pour l'Amérique du Nord, un marquage fondé sur la distinction des communautés qui constituent les points d'ancrage du français sur le continent [...]. S'agissant du Canada, il est donc approprié de parler de deux variétés principales, le français québécois et le français acadien, qui occupent des domaines linguistiques ne coïncidant pas avec des frontières politiques. (Poirier 2000, p. 150)

3.3. Dissonance cognitive ou autocensure ?

Dans les faits, aucun de ces linguistes ne travaille sur le français en usage à l'ouest du Québec. Consciemment ou non, ils fonctionnent comme si le Québec était déjà indépendant, s'attendant à décrire la langue et les usages de leur peuple.

À titre d'exemple, le lexicographe Claude Poirier, qui affirme que le français québécois englobe tout le français canadien non acadien, écrira très clairement qui est le public cible de ses travaux : « l'idée de réaliser un dictionnaire en fonction des Québécois suscitait un enthousiasme communicatif » (Poirier 2008, p. 114). À travers ses différentes parutions, il abordera fréquemment le lien puissant entre la langue et l'identité :

L'inclusion des québécoismes dans les dictionnaires Le Robert et la façon dont on les a traités ont été des facteurs importants de reconnaissance de ces mots et, par là, de la culture québécoise, au Québec et à l'étranger. [...] les auteurs de ces ouvrages ont contribué puissamment à la promotion du Québec. (Poirier 2003, p. 207)

Mais quand viendra le moment de triompher, par exemple au moment de la parution du *DFP*⁶, plutôt que d'affirmer lui-même que son travail a contribué à l'avancée de la prise de conscience de l'identité québécoise, il préférera le rôle, plus neutre, du témoin qui décrit la couverture médiatique :

Les thèmes qui dominaient, repris sous diverses variantes dans les titres, étaient que le Québec avait enfin son dictionnaire et que cet ouvrage reflétait bien la réalité québécoise. Quelques jours avant sa mort, Félix Leclerc avait reçu le *DFP* en cadeau et avait exprimé son appréciation en écrivant à l'éditeur : « Merci pour le beau dictionnaire! Avoir son dictionnaire distinct, c'est être un pays distinct. » Ce commentaire, repris à satiété dans les journaux, associait subtilement l'affranchissement culturel que représentait ce dictionnaire au projet d'indépendance politique dont Leclerc s'était fait le champion. (Poirier 2008, p. 119)

L'objectif n'est pas ici d'accuser qui que ce soit de mensonge ou de mauvaise foi, mais de constater que les linguistes québécois indépendantistes refusent d'aborder la question linguistique sous un angle politique, supposant que cette prise de position entrerait en contradiction avec leur statut de scientifiques. Mais peut-on vraiment rester neutre dans la description de la variété nationale d'une langue, quand la nation en question n'est pas souveraine ? Spécialistes de la langue, ils semblent étrangement faire abstraction du fait que les mots qu'ils utilisent peuvent être aussi très révélateurs de leur pensée réelle. Les

⁶ *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*, Éditions CEC, 1988.

fédéralistes ne se soucient visiblement pas tant de sauver les apparences. Ils émettent leur opinion et accusent l'adversaire à coups d'arguments politiques. Quand une réponse survient, elle ramène inmanquablement l'opposition entre science et partisanerie, dans un discours qui n'a pourtant rien de neutre :

[...] le débat ne porte pas essentiellement sur les dictionnaires, mais sur ce qu'est ou doit être le français au Québec. Il oppose principalement les partisans et les adversaires d'un certain nationalisme linguistique, courant de pensée qui consiste à appliquer au domaine de la langue les concepts et les schémas du nationalisme politique. (Paquot 2005, p. 4 du cahier B)

[...] les opinions exprimées par A. Paquot et consorts relèvent davantage de l'idéologie politique que de la science linguistique. Elles visent d'abord à écraser toute forme de velléité d'affirmation des Québécois francophones. (Verreault 2008)

4. CONCLUSION

Et pour terminer, comment ont réagi les éditeurs de Larousse aux reproches qui leur étaient adressés ? Pris entre l'arbre et l'écorce, ils ont tenu à faire amende honorable :

[...] il est clair que nous avons abusivement étendu la marque Québec à des mots canadiens en usage dans toutes les provinces de votre pays. Nous allons rectifier ces abus. (Legrain 2000, p. 148)

Douze ans après le *mea culpa* de la maison Larousse, rien n'a changé. Et rien ne pourra changer tant que les Québécois continueront à naviguer dans un brouillard identitaire et que les linguistes québécois feindront la neutralité.

Ainsi, le choix d'une marque topolectale, dont le rôle devrait être d'éclairer l'utilisateur d'un dictionnaire sur le territoire d'utilisation d'une acception, se révèle dans ce cas-ci un exercice de haute voltige, autant diplomatique que linguistique, et permet, à défaut de jouer son rôle lexicographique, de mettre en lumière une ambiguïté d'appartenance.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOULANGER, J.-C. (2005). « L'épopée du *Petit Larousse* au Québec de 1906 à 2005 », in CORMIER, M. & FRANCEUR, A. (dir.), *Les dictionnaires Larousse, genèse et évolution*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 249-276.
- CHEVALIER, G. (2008). « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative francophone* 1(1), 80-97.
<http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af/article/view/4139/3381>
- EVENOT, B. (1999). *Le Petit Larousse illustré 2000*, Paris, Larousse.
- GALARDEAU, A. (2000). *Traitement des nord-américanismes et prise en compte du contexte nord-américain dans le Nouveau Petit Robert*, Québec, mémoire présenté à la Faculté des lettres de l'Université Laval.
- GARNIER, Y., COUSIN, P.-H., DEMAY, F. (1997). *Le Petit Larousse illustré 1998*, Paris, Larousse.
- GARNIER, Y. (2005). « Les francophonismes dans le *Petit Larousse* », in CORMIER, M. & FRANCEUR, A. (dir.), *Les dictionnaires Larousse, genèse et évolution*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 219-248.
- LEGRAIN, M. (2000). « Réponse de Larousse » dans le dossier « Cité libre corrige le *Petit Larousse illustré* », *Cité libre* 28(4), 148-149.
- MENEY, L. (1999). *Dictionnaire québécois-français pour mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin.
- NEMNI, M. (2000). « Lettre à Larousse » dans le dossier « Cité libre corrige le *Petit Larousse illustré* », *Cité libre* 28(4), 146-152.
- PAQUOT, A. (2000). « La victoire du discours nationaliste au Québec », *Cité libre* 28(4), 141-145.
- PAQUOT, A. (2005). « Dictionnaire et norme linguistique : la fiction et la réalité », *Le Devoir* 26 janvier, cahier B, 4.
- POIRIER, C., SHIATY, A. E., AUGER, P., BEAUCHEMIN, N. (1988). *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*, Éditions CEC.
- POIRIER, C. (2000). « Réponse de Claude Poirier, directeur, Trésor de la langue française », dans le dossier « Cité libre corrige le *Petit Larousse illustré* », *Cité libre* 28(4), 150-151.

- POIRIER, C. (2003). « Variation du français en francophonie et cohérence de la description lexicale », in CORMIER, M. & FRANCŒUR, A. (dir.), *Les dictionnaires Larousse, genèse et évolution*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 189-226
- POIRIER, C. (2008). « Le *Dictionnaire du français plus* (1988) : une occasion qu'il fallait saisir », *Le français des dictionnaires, l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck Dukulot, 111-125.
- PRUVOST, J. (2008). « "Nouvelle-France", "Canada", "Québec" : parcours lexicographique du Grand Siècle au siècle des philosophes », in CORMIER, M. & BOULANGER, J.-C. (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 161-198.
- REY-DEBOVE, J. & REY, A. (2000). *Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- VERREAULT, C. (2008). « Le français standard en usage au Québec : réplique à Annette Paquot et consorts », tribune libre de *Vigile*, 20 mars.
<http://www.vigile.net/Le-francais-standard-en-usage-au>
- VINCENT, N. (2012). « Décrire les français d'ici, oui, mais d'où au juste ? », communication présentée au colloque *Les français d'ici*, Université de Sherbrooke (Québec).